WELLS FARGO

Canada

Avis de confidentialité de Wells Fargo – International

Renseignements personnels des représentants commerciaux

Date d'entrée en vigueur : 03 avril 2026

Wells Fargo Bank s'engage à protéger la confidentialité et les renseignements personnels de ses clients à chaque transaction, à tous les échelons de son organisation.

Le présent Avis de confidentialité (« Avis ») s'applique à Wells Fargo Bank, N.A., succursale canadienne, d'autres entités portant le nom « Wells Fargo » et leurs succursales et entités affiliées (collectivement désignées « Wells Fargo » ou « nous ») et vise les renseignements personnels (les « renseignements personnels ») que nous recueillons au Canada au sujet des individus qui sont des dirigeants ou des représentants de nos clients commerciaux (les « clients commerciaux »). Veuillez vous reporter à l'annexe 21 de la dernière déclaration 10-K que nous avons déposée auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission (Commission des valeurs mobilières des États-Unis) à l'adresse https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/72971/000007297126000133/wfc-1231x2025xex21.htm pour obtenir une liste de certaines succursales et entités affiliées en date du 31 décembre 2024. Si vous ou le client commercial maintenez une relation avec Wells Fargo aux États-Unis ou dans d'autres pays, l'Avis ou la déclaration de confidentialité concernant les États-Unis ou ces autres pays régira tout renseignement recueilli dans le cadre de cette relation.

Nous n'utilisons pas les renseignements personnels à des fins autres que celles précisées dans le présent Avis, sauf si nous disposons de votre consentement ou si nous sommes tenus ou autorisés par ailleurs à le faire.

1. Renseignements que nous recueillons

Nous recueillons uniquement les renseignements personnels dont nous avons besoin aux fins décrites dans le présent Avis. Nous pouvons recueillir, au sujet des consommateurs et des représentants ou dirigeants de nos clients commerciaux, les renseignements personnels suivants :

- des renseignements établissant l'identité individuelle, tels que le nom, l'autorisation de signature, le passeport, le permis de conduire, les autres renseignements d'identification aux fins gouvernementales, l'adresse domiciliaire et le numéro de téléphone, les documents qui confirment l'adresse, la date de naissance, le pays du domicile et les renseignements de vérification d'antécédents;
- des renseignements ayant trait aux relations d'affaires, tels que le nom de l'employeur, le poste occupé, la durée de l'emploi, les documents attestant cet emploi, le numéro de téléphone cellulaire et l'adresse électronique;
- des renseignements ayant trait aux ressources financières, tels que le salaire et les autres revenus, les antécédents de crédit, les origines des fonds, les actifs et les relations financières;

© 2026 Wells Fargo Bank, N.A. Tous droits réservés.
IPN CAN2311FRCA (rév. 2026-03-04)

- des renseignements sur les transactions des clients ou sur leurs expériences avec nous et d'autres sociétés affiliées à Wells Fargo;
- des renseignements discutés au cours de conversations téléphoniques ou électroniques que Wells Fargo enregistre lorsque la loi l'exige ou pour créer des dossiers de réunions requis par la loi.

Les renseignements personnels au sujet des représentants et des dirigeants de clients commerciaux peuvent être recueillis directement auprès des personnes ou du client commercial lui-même. Dans le cadre de la prestation de services ou du respect des exigences juridiques, nous pouvons recueillir des renseignements auprès de tiers. En règle générale, un client commercial ou ses représentants doivent fournir les renseignements personnels décrits dans la présente section, aux fins mentionnées ci-après, y compris la prestation des services demandés de Wells Fargo et la conformité aux obligations qui nous incombent en vertu des lois et des règlements ou aux exigences en matière d'avis. Omettre de fournir ces renseignements pourrait empêcher Wells Fargo de fournir ou de continuer de fournir les services demandés par ses clients commerciaux.

2. Utilisation des renseignements personnels

Nous pouvons utiliser les renseignements personnels que nous recueillons aux fins suivantes :

- pour fournir les services demandés par les consommateurs individuels ou les clients commerciaux;
- pour protéger les comptes de nos clients contre les accès non autorisés ou le vol d'identité;
- pour nous conformer aux obligations de « connaître son client » reposant sur les exigences applicables d'antiterrorisme et de lutte contre le blanchiment d'argent, de diligence raisonnable sur les clients ou à des lois et règlements similaires;
- pour satisfaire à d'autres obligations légales et réglementaires ayant trait aux lois sur les opérations de change et le commerce international, et à des lois, règlements et ordonnances applicables à Wells Fargo en particulier;
- pour confirmer l'autorité d'une personne à titre de représentant ou de dirigeant d'un client commercial avec laquelle Wells Fargo a conclu ou a l'intention de conclure divers accords (tels que des contrats de dépôt, des contrats de prêt, des contrats pour opérations de change, des contrats de transactions dérivées et les lettres de crédit);
- relativement aux cautionnements de prêts ou aux services offerts aux clients commerciaux ou concernant les clients commerciaux qui sont des sociétés de personnes, pour vérifier la solvabilité de la caution ou des associés proposés et la capacité de recouvrer ces dettes, le cas échéant;
- pour communiquer avec nos clients commerciaux par l'entremise d'un représentant ou d'un dirigeant ou directement avec les consommateurs par divers mécanismes à l'aide des coordonnées fournies;
- pour promouvoir ou commercialiser les produits et services de Wells Fargo ou de tiers;
- pour orienter les clients vers des organisations affiliées et non affiliées pour d'autres services;
- pour gérer nos risques et nos activités;
- pour d'autres fins légitimes requises ou permises par la loi applicable.

Nous ne conserverons pas les renseignements personnels plus longtemps que nécessaire pour satisfaire aux fins précisées dans le présent Avis. Nous entreprenons des efforts raisonnables pour éviter la conservation de renseignements superflus ou de ceux que nous possédons déjà.

3. Consentement et choix

Dans la plupart des cas, nous demandons la permission de recueillir, d'utiliser et de divulguer des renseignements personnels relativement aux fins décrites dans le présent Avis avant de recueillir des renseignements personnels. Dans certains cas, si nous obtenons des renseignements personnels auprès des clients commerciaux au sujet de leurs représentants ou dirigeants, nous pouvons leur demander de divulguer les fins pour lesquelles ces renseignements personnels sont demandés et obtenir le consentement de ces représentants et dirigeants. Nous pouvons nous fier aux déclarations de ces clients commerciaux indiquant qu'ils ont donné avis et obtenu le consentement. Dans certains cas, nous pouvons présumer un consentement lorsque des individus nous communiquent directement leurs renseignements personnels dans le cadre d'une transaction ou d'un service, aux fins de l'exécution de cette transaction ou de la prestation dudit service. Dans des situations limitées, nous pouvons recueillir et utiliser des renseignements personnels sans consentement, notamment lorsque nous sommes légalement tenus de divulguer les renseignements, pour notre protection (tel qu'en cas de recouvrement et à des fins de prévention de fraude) et pour nous conformer aux lois, règlements ou autorités de réglementation. Un particulier peut retirer son consentement, sous réserve de notre droit de continuer à utiliser les renseignements personnels pour exécuter nos obligations contractuelles auprès du client, de recouvrer nos dettes ou de la manière permise ou requise par ailleurs par la loi.

Choix concernant les communications commerciales

Vous contrôlez la façon dont nous pouvons communiquer avec vous pour vous offrir des produits et des services de marketing. Si vous ne souhaitez recevoir aucun matériel de commercialisation et de vente par publipostage, téléphone, télécopieur ou courriel, veuillez faire parvenir votre demande à la personne-ressource précisée dans la section 7 ci-après ou la confier à votre directeur des relations de Wells Fargo. Nous nous conformerons à votre demande dans un délai raisonnable suivant sa réception et en vertu de la loi en vigueur.

4. Situations où nous pouvons transmettre vos renseignements

Nous nous efforcerons de ne pas transmettre les renseignements personnels à des fins incompatibles avec les fins susmentionnées, à moins que cette transmission ne soit autorisée par la personne concernée ou ne soit nécessaire pour nous conformer à une obligation en vertu des lois ou des règlements.

Dans le but de réaliser les fins précisées dans la section 2, nous pouvons transférer des renseignements personnels à d'autres entités affiliées de Wells Fargo situées dans plusieurs provinces du Canada, aux États-Unis et partout dans le monde. Wells Fargo possède des entités affiliées exploitant leurs activités au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Les renseignements personnels traités ou stockés à l'extérieur du Canada peuvent être accessibles aux autorités chargées de l'application de la loi et de la sécurité nationale de la juridiction étrangère concernée.

Nous pouvons utiliser les renseignements personnels pour fournir divers produits et services qui peuvent être offerts par des entités affiliées. Si vous préférez que nous ne communiquions pas vos renseignements personnels à des entités affiliées à Wells Fargo à ces fins, vous pouvez soumettre votre demande à la personne-ressource précisée dans la section 7 ci-après. Nous nous réservons le droit de transférer des renseignements personnels dans la mesure permise par la loi applicable ou pour entretenir les relations existantes avec nos clients.

Wells Fargo peut, de temps à autre, transférer des renseignements personnels à d'autres parties qui fournissent des services en son nom, comme des fournisseurs de services, des comptables, des vérificateurs et des avocats, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de votre province d'origine. Les fournisseurs de services peuvent être situés aux États-Unis ou dans d'autres juridictions qui ne maintiennent peut-être pas le même niveau de protection des données que les lois fédérales et provinciales du Canada. Nous demeurons responsables des renseignements personnels que nous transférons aux fournisseurs de services et nous prenons des mesures raisonnables pour exiger de ces fournisseurs qu'ils préservent et protègent la confidentialité des renseignements.

Il existe également un nombre limité de circonstances supplémentaires dans lesquelles nous pouvons transmettre des renseignements personnels à des tiers, telles que :

Exigences légales

Sous réserve des lois applicables, nous pouvons divulguer des renseignements personnels si les lois ou les règlements nous y obligent ou nous y autorisent ou si nous croyons de bonne foi que cette action est nécessaire pour :

- nous conformer à une obligation légale ou en réponse à une demande des autorités publiques ou des organismes d'autoréglementation auxquels nous sommes assujettis, où que ce soit où nous exerçons nos activités;
- protéger et défendre les droits ou les biens de Wells Fargo;
- détecter et prévenir la fraude ou toute autre activité illégale et en faire rapport aux organismes chargés de l'application des lois;
- vérifier l'identité et procéder à la diligence raisonnable requise;
- agir dans des circonstances urgentes pour protéger la sécurité personnelle des clients et des travailleurs/employés de Wells Fargo ou du public;
- nous conformer à la loi ou lorsque celle-ci l'exige;
- nous protéger d'une responsabilité en vertu de la loi.

Transferts et regroupements d'activités commerciales et activités connexes

À mesure que nous développons nos activités, nous pourrions vendre, acheter, restructurer ou réorganiser des divisions ou des actifs. Dans l'hypothèse d'une vente, fusion, réorganisation, restructuration ou dissolution effective ou proposée ou de tout événement similaire concernant nos activités ou nos actifs, les renseignements personnels peuvent être partagés avec l'entité pertinente ou faire partie des actifs transférés. La personne ou entité recevant ces renseignements personnels de notre part sera tenue de les gérer conformément à l'Avis de confidentialité alors en vigueur.

Les renseignements personnels transférés aux fournisseurs de services, aux entités affiliées de Wells Fargo ou aux organismes de réglementation ou autres tiers situés dans d'autres juridictions sont assujettis aux lois de ces dernières et peuvent être fournis aux organismes gouvernementaux ou d'application de la loi dans ces juridictions. Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos politiques et procédures concernant le recours à des fournisseurs de services à l'extérieur du Canada, reportez-vous aux coordonnées précisées dans la section 7.

Programmes

Nous pouvons, de temps à autre, conclure des contrats avec des tiers pour des programmes qui offrent des produits et services à nos clients commerciaux. Conformément à votre consentement exprès, nous pouvons divulguer des renseignements personnels vous concernant à ces fournisseurs de programme tiers.

5. Protection et gestion des renseignements

Nous prenons des mesures raisonnables et appropriées pour maintenir les renseignements personnels exacts et à jour. Dans le but de prévenir la perte, le mauvais usage, l'accès non autorisé, la divulgation, l'altération ou la destruction des renseignements personnels, Wells Fargo prendra les mesures physiques, organisationnelles et techniques appropriées pour protéger les renseignements personnels. Nous limitons ainsi l'accès aux renseignements personnels à nos employés qui ont besoin de les connaître dans le cadre des affaires. Nous exigeons également, par contrat, que les fournisseurs de services maintiennent des normes de sécurité strictes. Toutes les entités Wells Fargo suivent la même série de politiques de sécurité des données pour protéger les renseignements personnels.

6. Demandes d’accès ou de correction des renseignements personnels

Les demandes d’accès ou de correction des renseignements personnels conservés à votre sujet doivent être soumises par écrit à l’adresse précisée dans la section 7 ci-après. Après avoir vérifié votre identité, nous nous efforcerons de vous fournir les informations demandées dans le délai précisé par la loi locale ou dans un laps de temps raisonnable, et, lorsque la loi nous le permet, nous pouvons exiger des frais appropriés pour répondre à la demande. Si les renseignements à votre sujet s’avèrent inexacts, nous les corrigerons de manière appropriée. Si nous refusons de communiquer les renseignements personnels en notre possession ou d’apporter la correction demandée, nous motiverons notre refus.

7. Questions de la part des clients

Nous veillons à notre conformité avec cet Avis et avec la loi. Veuillez adresser toute demande relative à l’accès, à la correction, à l’exclusion de marketing, ainsi que toute plainte et question concernant cet Avis à la personne-ressource suivante :

Canada

Responsable de la protection de la vie privée pour la région Amériques
23e étage, 22 Adelaide Street West
Toronto (Ontario)
Canada M5H 4E3
Numéro de téléphone : 416-607-2900
canadaprivacyinfo@wellsfargo.com

Vos commentaires revêtent une grande importance pour nous et nous pouvons vous assurer que nous y répondrons au meilleur de nos capacités.

8. Modifications

Le présent Avis peut être modifié par suite d’amendements à la loi ou aux règlements ou pour d’autres motifs. Dans ce cas, un Avis amendé sera affiché sur notre site Web à l’adresse https://www.wellsfargo.com/privacy-security/. La page affichant l’Avis contiendra la date de la dernière mise à jour. Nous n’apporterons aucune modification significative aux fins pour lesquelles nous utilisons ou divulguons vos renseignements personnels sans avoir d’abord obtenu votre consentement. Le présent Avis est disponible en anglais et en français sur le site Web figurant ci-dessus.